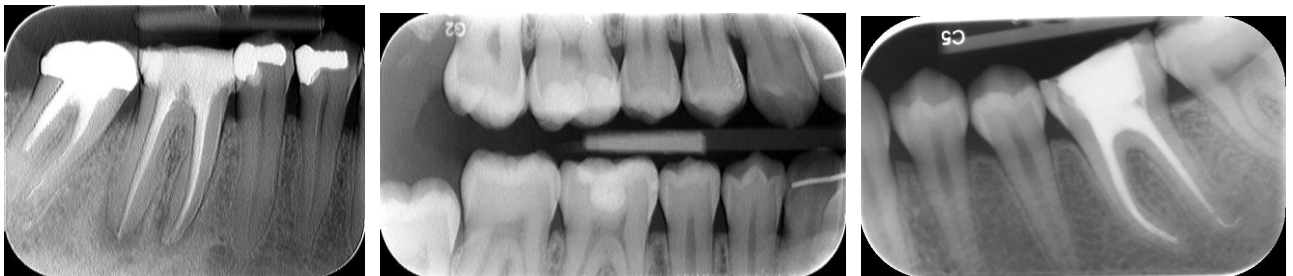




Certification

« **RADIOLOGIE DENTAIRE** »**en CANDIDATURE LIBRE**

(-> se présenter à la session d'examens sans participer aux cours dispensés dans notre établissement)

1. Situation actuelle :

Les assistants-es dentaires n'étant pas au bénéfice d'une formation en radiologie dentaire reconnue par l'Office fédéral de la santé publique (OFSP) ne sont pas autorisés-es, même sur délégation du médecin-dentiste, à prendre des radiographies ; de plus ces personnes ne sont pas autorisées à former les apprentis-es dans le cabinet dentaire.

D'après la loi, les examens radiographiques ne peuvent être effectués que par des personnes au bénéfice d'une formation reconnue par l'Office fédéral de la santé publique (OFSP). Les médecins-dentistes n'ont pas l'autorisation de déléguer cette tâche à un personnel non formé.

2. Objectifs de la formation :

Acquisition de la qualification technique et théorique pour la prise de clichés en radiographies intra-orales du massif osseux facial conformément aux dispositions de l'ordonnance du 22 juin 1994 sur la radioprotection (ORaP), des prescriptions de l'OFSP et de l'ordonnance du 15 septembre 1998 sur les formations et les activités autorisées en matière de radioprotection.

Ce certificat permet à l'assistant-e dentaire l'utilisation d'installations à rayons X à usage médico-dentaire sous la responsabilité d'un médecin-dentiste ayant la qualité d'expert. A l'issue de la formation, le-la candidat-e :

- est à même de réaliser les positionnements radiologiques dentaires associés en tenant compte des exigences particulières concernant la radioprotection et d'apprécier si la qualité d'un cliché correspond aux exigences de réussite.
- maîtrise les connaissances anatomiques des différentes régions étudiées ainsi que les aspects théoriques concernant l'appareillage radiologique, des connaissances de bases en physique des rayonnements, en biologie des rayonnements, en radioprotection et en mesure des rayonnements.
- répond aux exigences de l'ordonnance sur la formation professionnelle initiale du 20 août 2009 émise par le SEFRI lui permettant de former valablement un-e apprenti-e « Assistant-e Dentaire CFC ».

3. objectifs détaillés :

La liste des objectifs détaillés est disponible sur le site de la SSO (matière du chapitre n° 8 du plan de formation conformément à l'ordonnance sur la formation professionnelle initiale « Assistant-e Dentaire CFC » du 20 août 2009 https://www.sso.ch/fileadmin/upload_sso/1_SSO/8_Berufsbilder/Dentalassistent/SSO_DA_Bildungsplan_12_f_.pdf

4. Support de cours utilisé par l'école AMAD :

En vente sur le site de la SSO : www.sso-shop.ch

5. Admission aux examens en CANDIDATURE LIBRE (= sans suivre la formation). 2 conditions :

- remplir et signer le bulletin d'inscription ([cf. annexe n°1](#))
- s'acquitter des frais d'examens au minimum 10 jours avant la date retenue

6. Finance d'inscription :

Frais d'examens	CHF 600.- (dès 6 expertises effectuées le même jour, la finance d'inscription est de CHF 400.-/expertise)
-----------------	--

7. Déroulement de l'examen (60 minutes au total)

A. Théorie – Ecrit

Lieu :

École Professionnelle « Assistant-e Dentaire CFC » du Valais, c/o Bâtiment de l'Ecole-Club Migros, Place de la Gare 2, 1950 Sion, 027/720 65 26Ecole-Club de Sion):

Durée : 30 minutes

Les questions théoriques portent sur les 6 thèmes suivants :

- Historique et physique des rayonnements
- Appareil dentaire à rayons X (structure, tube, réglage de l'appareil)
- Film radiographique dentaire / développement / radiologie numérique
- Radiobiologie
- Radioprotection (y compris bases légales) / dosimétrie
- Technique de prise de clichés et anatomie radiologique

A disposition : « série d'examens 2015 » ([cf. annexe n°4 déposée sur le site internet \[www.amad-valais.ch\]\(http://www.amad-valais.ch\)](#))

B. Pratique – Oral

Lieu :

Cabinet Dentaire Dr Sébastien PERRIN, rue du Scex 2, 1950 Sion, 027/323 00 23

Durée : 30 minutes

1° le-la candidat-e doit réaliser 3 radiographies sur un patient fictif (*le-la candidat-e doit rester après son examen pour servir de modèle au candidat suivant*). L'épreuve est tirée au sort par le-la candidat-e et concerne la réalisation d'une bitewing et 2 autres radiographies apicales. Attention à l'organisation/méthode, à l'hygiène et à l'encadrement du patient !

2° 4 radiographies sont présentées au/à la candidat-e. Sur les 2 premières, on doit affecter les images au quadrant correct en se basant sur les structures anatomiques. Les images 3 et 4 comportent des erreurs de projection et/ou de positionnement du film. Le-la candidat-e doit identifier les erreurs.

A disposition : « critères d'évaluation de l'examen pratique » ([cf. annexe n°3](#))

8. Matériel nécessaire pour l'examen final pratique ([si non-possession du matériel, celui-ci sera fourni](#)) :

- Blouse blanche médicale / tenue professionnelle
- Film RX (grand et petit)
- Porte-film personnel pour Bite Wings

- Porte-film personnel pour apicales (postérieurs et antérieurs)

9. Experts pour l'examen final :

2 experts cantonaux ayant la reconnaissance d'expert aux examens CFC pour la filière « Assistant-e Dentaire CFC »

10. Critères de réussite et certificat délivré :

L'examen final est réussi si la note finale obtenue est égale ou supérieure à 4,0. (cf. [annexe n°2](#))

Le certificat est délivré par la Société Valaisanne des Médecins-Dentistes (SSO-Valais) et l'École Professionnelle « Assistant-e Dentaire CFC » conformément à l'Ordonnance sur les formations et les activités autorisées en matière de radioprotection du 15.09.1998 (reconnaissance OFSP et annonce à l'OFSP des personnes ayant obtenu le certificat)

11. Répétition de l'examen :

En cas d'échec (= moyenne insuffisante = moyenne inférieure à 4,0), le-la candidat-e peut répéter les examens au plus tôt après 6 mois.

Après 2 échecs à l'examen du module « radiologie dentaire », le SEFRI ne délivre plus d'équivalence de ce module en lien avec la reconnaissance des diplômes étrangers.

12. Composition de la Commission de cours et processus Qualité (pour 2022-2023) :

- SSO-Valais : Dr Etienne Barras, *praticien, expert cantonal et enseignant*
- SSO-Valais : Dr Sébastien Perrin, *praticien, expert cantonal et enseignant*
- Dresse Sarah Cuenin, *praticienne, enseignante principale « Radiologie Dentaire » et experte cantonale*
- Dresse Christel Métrailler-Baillifard, *praticienne, enseignante de pratique « Radiologie Dentaire » et experte cantonale*
- Mme Sophie De Amicis, *assistante en prophylaxie SSO, enseignante Ecole AMAD et experte cantonale*
- Mme Véronique Varone, *Responsable de l'École Professionnelle et coordinatrice de la formation complémentaire « Radiologie Dentaire »*

13. Dispositions légales / recours :

Les résultats de l'examen peuvent être contestés dans les 14 jours qui suivent la réception de ceux-ci par le-la candidat-e auprès de l'École Professionnelle à l'attention de la commission de cours « Radiologie Dentaire ».

Les recours doivent être adressés par écrit dans le délai susmentionné avec motivation détaillée de la requête. La décision suite à un recours est définitive.

14. Inscriptions pour les cours & renseignements-contacts :

ECOLE PROFESSIONNELLE

„Assistant-e Médical-e CFC & Assistant-e Dentaire CFC“

c/o Bâtiment de l'Ecole-Club Migros

Place de la Gare 2, 1950 Sion

Tél. : 027/720 65 26 www.amad-valais.ch

Personne responsable de l'École professionnelle « Assistant-e Dentaire CFC » et de la Formation complémentaire « Radiologie Dentaire » : Mme Véronique Varone, 027/720 65 26 ou 079/342 58 09, veronique.varone@edu.vs.ch



INSCRIPTION

Examen Radiologie Dentaire

(en **CANDIDATURE LIBRE = uniquement l'examen, sans suivre la formation**)

prochaine date : vendredi après-midi 10 mars 2023

NOM :

Prénom :

Adresse complète :

N° de téléphone :

Date de naissance complète :

Adresse e-mail :

Par ma signature, je confirme avoir pris connaissance des modalités des examens décrites dans le flyer d'informations, du contenu & du programme de formation et des critères d'évaluation des examens finaux (théoriques et pratiques).

Remarques :

Pour accord :

Lieu, date :

Signature :



Procédures de qualification

Assistant dentaire CFC /
Assistante dentaire CFC

Radiologie 2022-2023

Candidat-e :
NOM et PRENOM

		Signatures expert-e-s
Travaux pratiques <i>examens pratiques</i>	/ 49	
Clichés radiologiques <i>examens pratiques</i>	/ 28	
1. Points totaux examens pratiques	____ / 77	
2. Examen théorique écrit	____ / 42	
3. Status radiographique FACULTATIF	____ / 20	
POINTS TOTAUX (1,2 et 3)	____ / 139 - 119	L'examen final est réussi si la note finale obtenue est égale ou supérieure à 4,0 . La note finale correspond à la moyenne, arrondie à une note entière ou à une demi-note.
Note finale	____ / 6	

POINTS TOTAUX = 139 (avec status)			POINTS TOTAUX = 119 (sans status)		
note	points	points	note	points	points
6	139	132.5	6	119	113.5
5.5	132	118.5	5.5	113	101.5
5	118	107.5	5	101	89.5
4.5	107	90.5	4.5	89	77.5
4	90	76.5	4	77	65.5
3.5	76	63	3.5	65	53.5
3	62.5	49	3	53	41.5
2.5	48.5	35	2.5	41	30
2	34.5	21	2	29.5	18
1.5	20.5	7	1.5	17.5	6
1	6.5	0	1	5.5	0

Signatures des experts :	Points obtenus :	Note :
-----------------------------------	---------------------------	-----------------



**Procès Verbal de formation complémentaire
candidats-tes « libres » en radiologie 2022-2023**

**Examen pratique de formation
complémentaire radiologie**

Critères généraux (évalués une fois pour les 3 radiographies) : 13 points	Commentaires
Tenue vestimentaire correcte, ongles courts, cheveux attachés et ne tombant pas devant les épaules (2)	
Protection du patient correctement mise : tablier ou collerette (2)	
Discussion, explications au patient, bijoux, piercings, femme enceinte (2)	
Désinfection des mains, port de gants (1)	
Désinfection du film (1)	
Désinfection du tube + fauteuil à la fin des radiographies (1)	
Position correcte de l'opérateur au moment de la prise de la radiographie (1)	
Utilisation rationnelle des consommables (3)	
Points obtenus sur 13	
Evaluation 1^{ère} radiographie (BW) : 12 points	
Bon choix du film (1)	
Bon choix du porte film et position correcte du film sur le porte film (1)	
Position correcte du film en bouche (3)	
Position correcte du tube orthogonale ou bissectrice (3)	
Efficacité, rapidité d'exécution (3)	
Réglage correct du temps de pose (1)	
Si mauvaise dent radiographiée : - 9 points	
Points obtenus sur 12	
Evaluation 2^{ème} radiographie (apicale 1) : 12 points	
Bon choix du film (1)	
Bon choix du porte film et position correcte du film sur le porte film (1)	
Position correcte du film en bouche (3)	
Position correcte du tube (3)	
Rapidité d'exécution (3)	
Réglage correct du temps de pose (1)	
Si mauvaise dent radiographiée : - 9 points	
Points obtenus sur 12	
Evaluation 3^{ème} radiographie (apicale 2) : 12 points	
Bon choix du film (1)	
Bon choix du porte film et position correcte du film sur le porte film (1)	
Position correcte du film en bouche (3)	
Position correcte du tube (3)	
Rapidité d'exécution (3)	
Réglage correct du temps de pose (1)	
Si mauvaise dent radiographiée : - 9 points	
Points obtenus sur 12	
Lecture 1^{ère} radiographie : 7 points	
Orientation (1)	
Reconnaissance du quadrant (1)	
Numérotation des dents (2)	
Reconnaissance des structures anatomiques (3)	
Points obtenus sur 7	
Lecture 2^{ème} radiographie : 7 points	
Orientation (1)	
Reconnaissance du quadrant (1)	
Numérotation des dents (2)	
Reconnaissance des structures anatomiques (3)	
Points obtenus sur 7	
Analyse d'erreur 1^{ère} radiographie : 7 points	
Identification de l'erreur (2)	
Explication des sources de l'erreur (3)	
Correction à apporter (2)	
Points obtenus sur 7	
Analyse d'erreur 2^{ème} radiographie : 7 points	

Identification de l'erreur (2)		
Explication des sources de l'erreur (3)		
Correction à apporter (2)		
	Points obtenus sur 7	
	TOTAL des POINTS sur 77	